

LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA TRÉAQ EN 2020-2021

LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRÉAQ

- ◆ Solliciter un siège officiel au Comité national des programmes en enseignement professionnel et technique (CNPEPT) et au Comité MEES-partenaires afin de mieux représenter nos membres.
- ◆ Poursuivre nos représentations au sein du comité de gouvernance, des comités mixtes et de tout autre comité adhoc (notamment, les comités de travail mis en place dans le contexte de la gestion de crise de la COVID-19) afin de toujours considérer nos secteurs et mieux les positionner dans les décisions/orientations prises par le MEES.
- ◆ Dans le contexte du projet de loi 40, mieux délimiter les frontières respectives du rôle et du mandat de la TRÉAQ et de ses principaux partenaires stratégiques afin d'agir en complémentarité, en solidarité et en cohérence.
- ◆ Accentuer la visibilité et l'accessibilité de la TRÉAQ, notamment par la tenue de groupes de discussion et la prise de contact avec les nouveaux membres afin d'accroître le sentiment d'appartenance à l'organisation.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DE CRÉNEAUX D'EXPERTISE

- ◆ Poursuivre et bonifier l'offre de formation pour l'enseignement individualisé en FP.
- ◆ Coordonner la production de sept (7) cadres d'évaluation des apprentissages de nouveaux programmes en formation professionnelle et en assurer la diffusion.
- ◆ Collaborer activement au développement des travaux à l'égard de la formation / l'évaluation à distance dans tous les secteurs, en travaillant étroitement avec la Direction de la sanction des études au MEES.

LE SOUTIEN AU RÉSEAU ET LA FORMATION DE NOS MEMBRES

- ◆ Poursuivre le déploiement des activités de formation à nos membres par nos conseillers experts sur le terrain, en FGA et en FBE.
- ◆ En FBE, sonder les besoins de nos membres et déployer de nouvelles formations en fonction des besoins évoqués par le réseau.
- ◆ En FBE et en FGA, poursuivre la création et la diffusion de capsules vidéo afin de pérenniser l'offre de formation, la rendre plus accessible et la promouvoir.
- ◆ Accompagner et répondre aux besoins ponctuels de nos membres en cette période de mouvance (COVID, projet de loi 40).
- ◆ Poursuivre l'organisation d'un colloque conjoint annuel en collaboration avec la CPFGE et adapter l'offre advenant l'impossibilité de tenir l'édition 2021.
- ◆ Sonder le réseau pour identifier les besoins de formation prioritaires, développer et offrir des formations, des webinaires et autres sessions de perfectionnement thématiques dans nos créneaux.

LA COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU ET NOS PARTENAIRES

- ◆ S'assurer que l'ensemble du réseau soit consulté lors de la révision d'un programme d'études en FP, notamment en recrutant et en soutenant les agents de liaison.
- ◆ Au regard du financement en FP et en FGA, collaborer avec le comité de travail adhoc (COVID-19), soutenir le comité de gouvernance au MEES et diffuser les résultats des travaux.

LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET NOS COMMUNICATIONS

- ◆ Améliorer les mécanismes de communication avec le comité de coordination, un acteur de premier plan dans la structure de la TRÉAQ, afin d'accroître son rôle comme relayeur d'informations.
- ◆ Mettre en place des infolettres et alimenter nos plates-formes actuelles (site web, médias sociaux) favorisant la circulation de l'information auprès du réseau.
- ◆ Procéder à une refonte de l'intranet (accès réservé aux membres) afin qu'il soit plus accessible et plus convivial pour nos membres.